Fondation suisse Pro Juventute

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **62 (1933)**

Heft 15

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

amitié. Elles aimaient à la retrouver, et c'était toujours pour s'édifier... et s'égayer. Elle garda jusqu'à ses derniers jours cet entrain, cette gaieté communicative qui faisaient goûter sa société. Elle avait fait sienne cette maxime de saint François de Sales : Un saint triste est un triste saint ! Dans les conférences régionales, pendant les vacances, jusque dans les retraites, elle donnait le signal de ces parties de rire qui détendent les nerfs et installent la bonne humeur. C'était là une forme d'apostolat que nous étions loin de dédaigner dans nos vies rendues souvent austères par les circonstances.

C'est sur ce mot d'apostolat que je veux clore cette notice. Apôtre, elle le fut, par toutes les formes accessibles à sa vocation, par la prière, par la souffrance, par la parole, par la bonne humeur, par le dévouement, par sa sérénité et son calme surnaturel dans la maladie et devant la mort. Comme la petite Thérèse qu'elle aimait tant, je crois qu'elle le sera encore au ciel. Ses amies comptent sur sa protection et croyez, chères institutrices, que toutes vous aviez une place dans son cœur et dans ses prières. Jusque sur son lit de mort, elle s'est intéressée à notre chère Société, demandant des nouvelles de la dernière retraite et faisant remettre sa cotisation annuelle. Toutes, nous aurons eu une part aux mérites de ses souffrances et de sa longue agonie. Ne l'oublions pas non plus dans nos prières et gardons son bienfaisant souvenir. M. B.

Fondation suisse Pro Juventute

Le Conseil de la fondation *Pro Juventute*, présidé par M. H. Häberlin, conseiller fédéral, a tenu récemment, à Berne, sa séance d'automne ordinaire. Le *but* proposé à l'activité de l'année 1934 comporte la protection de la mère et de l'âge préscolaire ; les secrétaires de district sont invités cependant à accorder une attention toute particulière aux enfants de tous les âges, dont les parents sont atteints par le chômage. M. *Häberlin* est réélu à l'unanimité pour une nouvelle période statutaire, comme président du Conseil, tandis que M. *U. Wille*, commandant de corps d'armée, à Berne, et M. *E. Renaud*, conseiller d'Etat, à Neuchâtel, sont confirmés dans leurs fonctions de premier et deuxième vice-présidents du Conseil. Il est procédé de même à la réélection statutaire de la totalité des membres de la *commission de la fondation*, au nombre de sept, dont la présidence reste entre les mains de M. U. Wille. Les vérificateurs de comptes sont, eux aussi, confirmés dans leurs fonctions. Le matériel à mettre en vente, en décembre prochain — timbres et cartes — fait l'objet de la satisfaction générale. La partie administrative est suivie d'une discussion très nourrie sur la prévoyance en faveur de l'âge postscolaire.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunions mensuelles. — A Fribourg, jeudi 14 décembre, à 2 h., au Pensionnat Sainte-Ursule.

A Estavayer, jeudi 21 décembre, à 3 h., au Pensionnat du Sacré-Cœur.

Rayon de confections
des mieux assortis pour Messieurs et jeunes gens
Prix très modérés

MAISON COMTE & Cie
Fribourg